Livret Scolaire Unique du CP à la 3ème



A compter de la rentrée scolaire 2016, le livret scolaire regroupe pour chaque cycle de la scolarité obligatoire/

- l'ensemble des bilans périodiques de l'évolution des acquis scolaires de l'élève
- les bilans de fin des cycles 2, 3 et 4,
- les attestations.

Circonscription de Saint-Jean de Luz - Réunion des directions d'écoles- 19 septembre 2016

Livret Scolaire Unique du CP à la 3ème



Ce livret répond aux changements liés à la Refondation de l'école mais aussi à une certaine optimisation du temps des équipes pédagogiques (le LSU interagit avec BE1D)

- Assurer le suivi des apprentissages des élèves sans rupture au sein d'un cycle, entre les cycles et d'un établissement à un autre.
- Envisager l'évaluation au service des apprentissages et des progrès des élèves dans une approche globale et cohérente.
- Le livret doit servir aux enseignants, à l'élève et aux parents.

Circonscription de Saint-Jean de Luz - Réunion des directions d'écoles- 19 septembre 2016

Le Livret Scolaire Unique

Du CP à la 3ème, il recense ce que les élèves ont appris dans une logique nouvelle de mise en cohérence du parcours global scolaire de l'élève.

C'est un livret scolaire numérique qui est renseigné en ligne via une application nationale simple d'utilisation.

Il est accessible par les directeurs et les enseignants sur le portail **ARENA** : <u>https://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena</u>

Accès par identifiants Iprof pour les enseignants

Accès par clé OTP pour les directeurs.

C'est un service qui sera accessible ultérieurement aux parents (à partir de Janvier 2017).

Un seul document (modèle national) construit sur un format identique du CP à la 3e

- Tous les enseignants ont accès à l'application via le portail ARENA.
- Le directeur possède des droits supplémentaires en matière de paramétrage (périodes, synchronisation, transferts interacadémiques).
- L'application LSU est automatiquement alimentée par Base Élève : classes, enseignants, données école et élèves...
- Les livrets périodiques sont générés au format PDF, sous la forme de feuillets recto/verso imprimables afin d'être communiqués aux parents.

À la fin de chaque « période », un bilan

Le recto comprend :

Les domaines d'enseignement

Les principaux éléments du programme travaillés durant la période (à renseigner par l'enseignant, soit en créant ses propres items, soit en piochant dans la liste officielle)

Les acquisitions, progrès et difficultés éventuelles pour chaque domaine : possibilité d'ajouter un commentaire

Le positionnement au regard de chaque domaine selon **4 degrés** :

- Non atteints
- Partiellement atteints
- Atteints
- Dépassés

Le verso comprend :

L'appréciation générale sur la progression de l'élève à renseigner par l'enseignant

Une appréciation pour la classe et pour l'élève relative aux parcours éducatifs : parcours citoyen, parcours éducatif et de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle

Les modalités d'accompagnement pédagogique spécifique à saisir éventuellement

Une case pour le visa des parents ou du responsable légal

Les notes ne sont utilisables qu'au collège.

À la fin de chaque cycle:

Un bilan de maîtrise des 8 composantes du socle commun (1 page, 8 items)

Un nouvel outil numérique

- Accessible en ligne
- Gratuit et sécurisé
- Simple d'utilisation
- Paramétrable: paramétrage du rythme des bilans (2 minimum)
- Alimenté: les items déjà présents mais non limités (Conseil : ne pas modifier les intitulés de programme)
- Identique dans toutes les écoles
- Automatiquement mis à jour quand les programmes changent
- Automatiquement transmis aux autres écoles, au collège
- ✓ Accessible en ligne par les parents d'élèves

Quelles actions pour les directeurs d'école ?

- L'import depuis Base élève est automatique en début d'année (classes, enseignants et élèves).
- Une synchronisation ciblée (par classe) avec Base élève permet de mettre à jour ces données en cas de changements en cours d'année (attention aux bilans non verrouillés).
- L'import sera possible depuis un autre logiciel (gestion d'école ou livrets) au travers d'un fichier (au format .xml)
- Renseigner les périodes pour l'école ou pour chaque classe.
- Verrouiller les bilans une fois la saisie effectuée
- Déposer ou transférer des attestations
- Effectuer les transferts inter-académiques des bilans si l'élève change d'académie

Importance d'avoir une Base à jour.

Quelles actions pour les professeurs des écoles ?

- Les professeurs des écoles n'ont accès qu'à leur classe
- Saisie des éléments du programme travaillés
- Saisie des acquis des élèves
- Saisie des appréciations, des parcours, des différentes modalités d'accompagnement, des attestations obtenues
- Editer les livrets au format PDF
- Consulter les bilans périodiques et de cycles

Quelles actions pour les élèves et les familles ?

- Consulter, sauvegarder, télécharger :
 - Les anciens bilans périodiques
 - Les anciens bilans de cycles (en fonction des délais de conservation validés par la CNIL)
 - Les attestations officielles.

Quelles données sont conservées par l'Education nationale ?

 Les bilans périodiques ne sont accessibles par l'Education nationale que pendant la durée du cycle et l'année qui le suit.

 Seuls les bilans de fin de cycle suivent les élèves jusqu'au terme de leur scolarité au collège. Liens utiles que vous pourrez retrouver sur le site de la circonscription prochainement ou dans un espace M@gistère dédié au LSU,

Guide d'utilisation : cliquer ici

Présentations sur le site Eduscol :

- ✓ Le livret scolaire : <u>cliquer ici</u>
- Évaluation des élèves du CP à la 3^e, un livret scolaire plus simple, un brevet plus complet : <u>cliquer ici</u>

Tutoriels vidéo : le livret scolaire unique pour le 1er degré : cliquer ici

- Etape 1 Procédure de connexion au livret
- Etape 2 Présentation des différents onglets
- Etape 3 Paramétrage des périodes par classe
- Etape 4 Paramétrage option affichage socle
- Etape 5 Synchronisation BE1D
- Etape 6 Saisie collective des éléments du programme travaillés
- Etape 7 Saisie individuelle des éléments du programme travaillés
- Etape 8 Saisie collective des parcours éducatifs
- Etape 9 Verrouillage d'un bilan
- Etape 10 Procédure à suivre pour éditer un bilan
- Etape 11 Procédure pour consulter l'historique d'un bilan
- Etape 12 Exemple de transfert inter académique